



8 rue Jean-Marie Jégo
75013 Paris
Tel : 01.46.06.39.44
secretariat@archivistes.org
www.archivistes.org

Charte associative de l'AAF

Adoptée par l'Assemblée générale du 30 mars 2018

L'AAF se reconnaît dans les valeurs énoncées dans la présente charte et les revendique.

Signataire de la Déclaration universelle des archives, l'AAF promeut le Code de déontologie énoncé par le Conseil International des Archives.

L'AAF agit de façon indépendante !

L'AAF est une association indépendante et autonome dans ses actions qui sont guidées par la défense de l'intérêt général. Ses membres y agissent en-dehors de tout cadre hiérarchique ou marchand.

L'AAF s'engage !

L'AAF est une association professionnelle qui s'empare de toutes les questions relatives aux archives et aux archivistes. Elle anticipe et repère les opportunités de débat.

Par ses actions, l'AAF encourage et fait connaître le professionnalisme et l'utilité des archives et des archivistes auprès des décideurs et du grand public.

L'AAF diffuse ses travaux le plus largement possible dans l'intérêt de ses membres.

L'AAF s'oblige !

L'AAF agit de façon transparente. Elle porte une attention particulière au dialogue, à la réflexion, à la circulation de l'information et à la communication dans un cadre serein.

L'AAF agit de manière à être représentative en respectant la pluralité des points de vue et des différentes situations de travail. L'AAF entend représenter des archivistes de l'ensemble du territoire et prend en compte ce facteur dans l'organisation de ses actions.

L'AAF construit ses actions dans le respect du rôle de chaque instance en permettant la souplesse et en encourageant la collégialité, la créativité et la transversalité.

L'AAF veille à l'égalité entre ses membres et encourage la diversité dans ses instances de gouvernance.

L'AAF consolide ses ressources financières.

L'AAF intègre une démarche de responsabilité sociale, sociétale et environnementale dans ses projets et modes d'action.

L'AAF implique et s'implique !

Chaque membre est considéré comme impliqué à partir du moment où il adhère.

L'AAF favorise le sentiment d'appartenance à un collectif et la mise en réseau de professionnels. Elle crée les conditions de l'émulation collective et de l'épanouissement individuel. Elle encourage l'expression et la participation de tous.

Le respect, le partage, l'entraide, la solidarité, la coopération, l'ouverture d'esprit et la bienveillance sont les valeurs qui guident les relations entre ses membres.

L'AAF propose des formes d'implications variées, qui permettent à chacun de ses membres de trouver sa place, en s'investissant suivant ses envies et ses possibilités.